

Demande de financement d'un parcours individuel de formation

[Accueil](#) > [RH](#) > [Formation](#)

Concrétiser un projet d'évolution professionnelle dans l'objectif d'une promotion, d'un changement d'orientation professionnelle ou d'une mobilité au sein de l'UPJV ou de la fonction publique : reprise d'études, validation d'acquis, préparation concours, bilan de compétence...

Vous souhaitez réaliser un projet individuel de formation ?

Mais qu'est-ce qu'un projet individuel de formation ?

Un projet individuel de formation est très souvent lié à une autre projet sous-jacent : faire reconnaître son expérience professionnelle, gagner en expertise dans son domaine de compétences, viser une évolution professionnelle à court ou moyen terme, anticiper un projet de mutation, ou encore, envisager une reconversion professionnelle à plus ou moins long terme.

Ce projet individuel de formation peut donc prendre différentes formes, en fonction des objectifs poursuivis et des compétences visées.

Il pourra s'agir d'une formation :

- spécifique métier (hors adaptation immédiate au poste de travail)
- certifiante
- diplômante

Ces formations pourront être réalisées en présentiel, à distance, ou encore par le biais de la Validation des Acquis et de l'Expérience;

Quelles démarches ?

Que votre projet soit tout à fait défini, ou qu'il soit en maturation, vous pouvez **prendre rendez-vous avec la Responsable Formation** afin de :

- définir le besoin et les objectifs visés
- identifier la ou les formations susceptibles de répondre au besoin
- identifier le ou les dispositifs de formation adéquats pour la mise en oeuvre de ce projet
- définir le plan d'actions

Procédure:

adresser un mail à severine.gosseye@u-picardie.fr (Responsable Formation), en précisant votre projet, et en y joignant si possible le contenu ainsi que le calendrier de formation
un rendez-vous téléphonique ou en visio vous sera alors proposé
à l'issue, les documents nécessaires à la réalisation de votre dossier vous seront adressés par mail

Réalisation du dossier de demande de financement et étude du dossier :

Il vous faudra retourner votre dossier par mail, accompagné de l'ensemble des pièces demandées (lettre de motivation, programme de formation, calendrier de formation, devis).

Celui-ci sera ensuite étudié par la Commission Consultative de la Formation des Personnels. La suite réservée à votre demande vous sera communiquée dans le mois suivant la date butoir de la réception des dossiers.

